
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE
DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 22 NOV 2021

N° 21-01226 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de **quatre (04) élèves Adjoints en Archivistique, session 2021**, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont :

ADMIS

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	MATRICULE	RÉCÉPISSÉ	DATE NAISS
1°	KORBEOGO MARIETTE LYDIE	302629M	2610_6589_3967_2153	31/12/91
2°	BADO INNOCENTS	326861F	2109_0216_2188_4774	16/04/82

Arrêté la présente liste à deux (02) admis.

DÉFAILLANTS

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	MATRICULE	RÉCÉPISSÉ	DATE NAISS
2°	SAWADOGO STELLA MARIAH VANESSA	326864P	2610_1304_0742_8130	05/12/94
3°	KAMBOU FRANK	326703B	2610_2598_0589_3721	02/01/92

Arrêté la présente liste à deux (02) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), dans le plus bref délai.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général



Yeymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon